

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1979 B 02685 Numéro SIREN : 315 429 837 Nom ou dénomination : AMUNDI IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2019 sous le numéro de dépôt 50473

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 27-06-2019

N° DE DEPOT : 050473

N° GESTION : 1979B02685

N° SIREN : 315429837

DENOMINATION : AMUNDI IMMOBILIER

ADRESSE : 91-93 bd Pasteur 75015 Paris

MILLESIME : 2018

AMUNDI IMMOBILIER

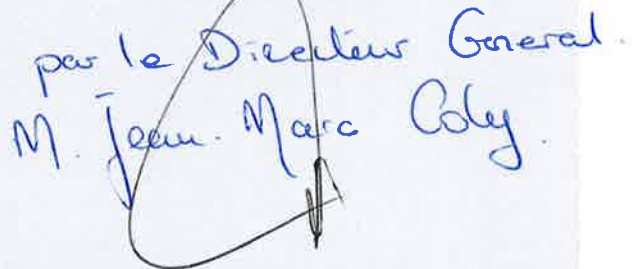
91 BOULEVARD PASTEUR 75015 PARIS

Etats financiers en milliers d'euros au

31 décembre 2018

**COPIE CERTIFIEE CONFORME
A L'ORIGINAL**

par le Directeur General.
M. Jean-Marc Coly.



Sommaire

BILAN	3
Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5
RESULTAT	7
Compte de résultat (en liste)	8
Compte de résultat (suite)	9
ANNEXE	10
Commentaires	11
Principes et méthodes comptables	12
Etat de l'actif immobilisé	16
Etat des amortissements	17
Etat des provisions	18
Etat des échéances des créances et des dettes	19
Charges et produits exceptionnels	20
Variation des capitaux propres	21
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	22
Effectif moyen	23
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	24
Situation fiscale différée et latente	25
Quote-part des résultats sur opérations faites en commun	26
Liste des filiales et participations	27
Charges à payer	28
Produits à recevoir	29

BILAN

BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amort.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	752	752	0	0
Fonds commercial	14 523	0	14 523	14 523
Autres immobilisations incorporelles	20	20	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	15 296	772	14 523	14 523
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	4	4	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	4	4	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	15 522	2 884	12 638	12 655
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	120 207	0	120 207	101 007
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	135 729	2 884	132 845	113 662
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	151 029	3 660	147 368	128 185
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	61	0	61	24
Clients et comptes rattachés	32 175	758	31 417	26 548
Autres créances	30 993	1 258	29 735	26 758
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	63 168	2 016	61 152	53 307
Valeurs mobilières de placement	1 185	8	1 177	1 196
dont actions propres:				
Disponibilités	810	0	810	710
TOTAL Disponibilités	1 995	8	1 987	1 906
Charges constatées d'avance	8	0	8	28
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	65 233	2 025	63 208	55 264
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (IV)	0		0	0
Ecart de conversion actif (V)	0		0	0
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	216 262	5 685	210 577	183 450

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel dont versé : 16 685	16 685	16 685
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	14 833	14 833
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	1 668	1 668
Réserves statutaires ou contractuelles	597	597
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	3 735	3 735
TOTAL Réserves	6 000	6 000
Report à nouveau	15 301	13 885
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	54 568	47 316
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	107 386	98 719
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	1 122	1 068
Provisions pour charges	2 137	1 904
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	3 259	2 972
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6	2 447
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières	6	2 447
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 461	33 996
Dettes fiscales et sociales	18 234	14 466
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	36 232	30 850
TOTAL Dettes d'exploitation	99 926	79 312
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	99 932	81 759
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	210 577	183 450

Résultat de l'exercice en centimes 54 567 599,36

Total du bilan 210 577 007,90

RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

COMPTE DE RESULTAT	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	172 670	0	172 670	158 460
Chiffres d'affaires nets	172 670	0	172 670	158 460
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			263	125
Autres produits			2	33
Total des produits d'exploitation (I)			172 934	158 618
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			70 616	63 482
Impôts, taxes et versements assimilés			2 698	2 554
Salaires et traitements			11 465	11 401
Charges sociales			5 528	5 879
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	0	0
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		46	1 014
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		438	796
Autres charges			16	423
Total des charges d'exploitation (II)			90 807	85 547
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			82 128	73 071
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	7
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			14	0
Produits financiers de participations			1 742	1 252
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			60	60
Reprises sur provisions et transferts de charges			15	192
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	1
Total des produits financiers (V)			1 818	1 505
Dotations financières aux amortissements et provisions			30	38
Intérêts et charges assimilées			83	121
Différences négatives de change			0	103
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	161
Total des charges financières (VI)			114	422
RÉSULTAT FINANCIER			1 704	1 082
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			83 817	74 161

COMPTE DE RESULTAT (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2	5
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
<i>Total des produits exceptionnels (VII)</i>	<i>2</i>	<i>5</i>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19	74
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2	36
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
<i>Total des charges exceptionnelles (VIII)</i>	<i>20</i>	<i>111</i>
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-18	-105
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1 318	1 363
Impôts sur les bénéfices (X)	27 913	25 376
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	174 754	160 135
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	120 186	112 819
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	54 568	47 316

ANNEXE

Commentaires

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'établissent à 107 386 milliers d'euros au 31 décembre 2018 contre 98 719 milliers d'euros au 31 décembre 2017

L'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2018 constatant que le bénéfice net de l'exercice s'élève à 47 316 milliers d'euros augmenté du report à nouveau de 13 885 milliers d'euros soit une somme distribuable de 61 202 milliers d'euros décide :

- de distribuer un dividende de 52,27 euros par action au titre de l'exercice 2017 soit 45 900 milliers d'euros,
- d'affecter en report à nouveau 15 301 milliers d'euros.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation et autres titres immobilisés ont été mouvementés pour l'essentiel par l'événement suivant :

- Liquidation d'Eliditus le 16 novembre 2018 détenue par Amundi Immobilier et Amundi AM.
- Acquisition à CPRAM de 7500 titres de la SNC La Financière Magellan pour 1€.

PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION ET INTERESSEMENT

Certaines sociétés du groupe se sont constituées en « Unité Economique et Sociale » (Amundi, Amundi AM, Amundi IT Services, Amundi Finance, Amundi TC, Amundi Immobilier, Amundi Intermédiation, Amundi Private Equity Funds, Etoile Gestion, Société Générale Gestion, BFT Investment Managers, CPRAM et Amundi Transition Energétique). Des accords relatifs à la participation des salariés et à l'intéressement ont été conclus dans ce cadre.

La participation des salariés aux fruits de l'expansion est constatée dans le compte de résultat de l'exercice au titre duquel le droit des salariés est né.

Au 31 décembre 2018, la participation constatée au titre de l'exercice 2018 s'élève à 794 milliers d'euros.

Une charge estimée correspondant à l'intéressement est constatée dans le compte de résultat au même titre que la participation.

Au 31 décembre 2018, l'intéressement constaté par la société représente un montant de 524 milliers d'euros.

Les salariés mis à disposition par Crédit Agricole SA bénéficient des accords signés dans le cadre de l'« UES » de cette entité. La charge à payer estimée de la participation et de l'intéressement attribués dans ce cadre a été enregistrée dans les comptes.

UTILISATION DU CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI (CICE)

Le CICE obtenu en 2018 a eu pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité d'Amundi Immobilier à travers des efforts en matière de recrutement.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La mise en place d'une délégation de gestion financière interne au groupe Amundi sur la poche financière de l'OPCIMMO pour un montant de 4,6 M€ en 2018.

Le poste des transactions immobilières est supérieur à 18 M€. Cette hausse est justifiée par les imputations des acquisitions 2017 sur l'exercice 2018 pour 11M€.

Les cessions de 10 SAS PhotoFort pour environ 7.7M€.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS SUBSEQUENTS

Nous ne voyons pas d'éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

Règles et méthodes comptables

PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers de Amundi Immobilier sont établis dans le respect des principes comptables applicables en France conformément aux dispositions du règlement comptable ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 ainsi qu'aux règles définies par Crédit Agricole SA agissant en tant qu'Organe Central et chargé d'adapter les principes généraux aux spécificités du groupe Crédit Agricole.

La présentation des états financiers de Amundi Immobilier est conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 qui, à partir des exercices ouverts au 1er janvier 2015, regroupe à droit constant dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables relatif au Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE ET DE PRESENTATION DES COMPTES

Les changements de méthode comptable et de présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent concernent les points suivants :

Règlements	Date de publication par l'Etat français	Date de 1ere application : exercices ouverts à compter du	Impacts
Règlement ANC n°2017-01 relatif au PCG concernant le traitement comptable des opérations de fusion et assimilées.	30/12/2017	2018	L'application de ce nouveau règlement n'a pas eu d'impact sur le résultat et la situation nette de l'entité sur la période
Règlement 2018-01 relatif au changements de méthodes comptables, changements d'estimation et correction d'erreur	20/04/2018	2018	L'application de ce nouveau règlement n'a pas eu d'impact sur le résultat et la situation nette de l'entité sur la période

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le détail des autres provisions pour risques et charges figurant dans le tableau « provisions et dépréciations » se décompose comme suit :

- Provisions pour charges sociales sur actions 2015 -2016-2017 : 42 milliers d'euros
- Provisions pour congés de reclassement : 3 milliers d'euros

IMMOBILISATIONS

Amundi Immobilier applique le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 par rapport à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Elle applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles.

Conformément aux dispositions de ce texte, la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle des immobilisations.

Le règlement de l'ANC n° 2015-06 modifie la comptabilisation au bilan du mali technique de fusion ainsi que son suivi dans les comptes sociaux.

Le mali ne doit plus être comptabilisé globalement et systématiquement au poste « Fonds commercial » ; Il doit être comptabilisé au bilan selon les rubriques d'actifs auxquelles il est affecté en « Autres immobilisations corporelles, incorporelles, financières... ».

Le mali est amorti, déprécié, sorti du bilan selon les mêmes modalités que l'actif sous-jacent.

Il n'y a pas eu d'impact sur le bilan lié à l'application de ce règlement.

*** IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Installations et agencements	Linéaire	5 ans
Matériel d'informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	5 ans

*** IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les logiciels sont amortis sur une durée de trois ans en linéaire. Ces logiciels font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 12 mois. Les logiciels créés font quant à eux l'objet d'un amortissement dérogatoire sur l'exercice.

Le fonds de commerce enregistré pour une valeur de 14 523 milliers d'euros, ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Au regard des résultats du test de dépréciation du fonds de commerce, il n'y a pas lieu de le déprécier.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont comptabilisés au coût historique, hors frais d'acquisition.

Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet individuellement de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure au coût historique

Afin de respecter les directives de la consolidation, les autres titres immobilisés ont été reclassés en Valeurs Mobilières de Placement.

L'information du tableau des filiales et participations concernant le chiffre d'affaires et le résultat de l'exercice en cours est fournie sous réserve de leur approbation par l'Assemblée générale ordinaire.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti.

Les moins-values éventuelles par rapport à la valeur probable de négociation, déterminée ligne à ligne, font l'objet d'une provision pour dépréciation.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

AVANTAGES AU PERSONNEL POSTERIEURS A L'EMPLDI – PLANS DE RETRAITE – REGIMES A COTISATIONS DEFINIES

Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés "employeurs".

Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Par conséquent, Amundi Immobilier n'a pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer pour l'exercice écoulé.

Le montant des cotisations au titre de ces régimes de retraite est enregistré en "frais de personnel".

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE, DE PRE-RETRAITE ET D'INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE – REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES

Amundi Immobilier applique la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

A ce titre, Amundi Immobilier provisionne ses engagements de retraite et avantages similaires relevant de la catégorie des régimes à prestations définies.

Le taux retenu pour le 31 décembre 2018 est de 1.38 % et l'engagement mesuré est de 2 883 milliers d'euros.

A l'intérieur du Groupe Amundi, Amundi a formalisé un contrat d'assurance « Indemnité Fin de Carrière » (IFC) avec PREDICA et des conventions de mandat entre Amundi AM et les filiales de l'UES ont été signées.

Depuis la mise en place du contrat, les différents versements effectués auprès de PREDICA, soit 794 milliers d'euros, ont été pris en résultat et sont venus en diminution de l'engagement mesuré.

Au 31 décembre 2018, les taux de sensibilité démontrent que :

- une variation de plus 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une baisse de l'engagement de 6,70 %,

- une variation de moins 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une hausse de l'engagement de 7,33 %.

IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre la contribution sociale de 3.3 %.

CHARGES ET PRODUITS

Les produits et charges de commissions sont comptabilisés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

Les intérêts ainsi que les commissions assimilées à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis.

Les commissions acquises rémunérant des services continus sont étalées sur la durée de vie de la prestation fournie.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle. La rémunération des dirigeants est connue de l'actionnaire unique.

INTEGRATION FISCALE

Amundi Immobilier est depuis le 1^{er} janvier 2010 dans le groupe fiscal Amundi.

Son résultat fiscal est de 80 M€. Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 28 M€ envers la société mère a été comptabilisée au bilan par contrepartie du résultat.

REGIME DE SOCIETE MERE

Amundi Immobilier est consolidé par Amundi et par Crédit Agricole SA.

COMPOSITION DU CAPITAL

Le capital social au 31 décembre 2018 est constitué de 878 140 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 19 euros.

Au 31 décembre 2018, Amundi détient 878 139 actions, Amundi Asset Management 1 action.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale chez Amundi. En conséquence, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe des comptes consolidés du groupe Amundi .

IMMOBILISATIONS

Rubriques		Début d'exercice	Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		15 296	0	0
Terrains		0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	4	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0
TOTAL (III)		4	0	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		15 524	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		101 007	0	19 200
TOTAL (IV)		116 531	0	19 200
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		131 831	0	19 200

Rubriques		Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	15 296	0
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Inst, agencs, aménagts des constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Inst, agencs, aménagts divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	4	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		0	0	4	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	2	15 522	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	120 207	0
TOTAL (IV)		0	2	135 729	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	2	151 029	0

AMORTISSEMENTS

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		772	0	0	772
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages		0	0	0	0
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	4	0	0	4
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		4	0	0	4
TOTAL GENERAL (I + II + III)		777	0	0	777

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0

Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	1 068	200	147	1 122
Frais de développement	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	1 868	224	0	2 092
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	35	14	4	45
TOTAL (II)	2 972	438	151	3 258
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	2 869	29	14	2 884
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	841	29	112	758
Autres provisions pour dépréciations	1 249	17	1	1 267
TOTAL (III)	4 959	76	127	4 908
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7 930	514	277	8 167
Dont dotations et reprises d'exploitation		484	263	
Dont dotations et reprises financières		30	15	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

CREANCES ET DETTES

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		120 207	120 207	0
Autres immos financières		0	0	0
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		120 207	120 207	0
Clients douteux ou litigieux		758	758	0
Autres créances clients		31 417	31 417	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		17	17	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 793	1 793	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	19	19	0
Groupes et associés		28 928	28 928	0
Débiteurs divers		236	236	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		63 188	63 188	0
Charges constatées d'avance		8	8	0
TOTAL DES CREANCES		183 384	183 384	0
Prêts accordés en cours d'exercice		0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		6	6	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		45 461	45 461	0	0
Personnel et comptes rattachés		5 888	5 888	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3 295	3 295	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	8 126	8 126	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	925	925	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		27 978	27 978	0	0
Autres dettes		8 253	8 253	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0	0
TOTAL DES DETTES		99 932	99 932	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Erreurs sur opérations de bourses	19	0
VNC - Titres de participations	2	2
TOTAL	21	2

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	16 685						16 685
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	14 833						14 833
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	1 669						1 669
Réserves statutaires ou contractuelles	597						597
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	3 735						3 735
Report à nouveau	13 885				1 416		15 301
Résultat de l'exercice	47 316	54 568		45 900	-1 416		54 568
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	98 719	54 568	0	45 900	0	0	107 386

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	83 817	28 348	55 469
Résultat exceptionnel	-18	-6	-12
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	-1 318	-429	-889
TOTAL	82 481	27 913	54 568

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

EFFECTIF MOYEN

Effectifs	Personnel salarié	Effectif mis à la disposition de l'entreprise
Effectif global	115	1
TOTAL	115	1

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
CREDIT AGRICOLE SA 12 place des Etats-Unis 92 127 MONTRouGE Cedex SIREN : 784 608 416	Société Anonyme	8 599 311	69,93%
AMUNDI SA 91 Boulevard Pasteur 75015 PARIS SIREN : 314 222 902	Société Anonyme	504 261	100,00%

Les états consolidés des sociétés mères font partie intégrante de leur Document De Référence disponible :

- Pour Crédit Agricole sur le site internet :

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>

- Pour Amundi sur le site internet :

<http://legroupe.amundi.com>

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	0	0
Subventions d'investissement	0	0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif	0	0
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	0	0
Total passif d'impôt futur	0	0
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Participation des salariés	941	862
Autres négociations RH	0	96
Provisions pour retraites et obligations similaires	2 092	1 869
Autres risques et charges provisionnés	240	240
Charges à payer	239	226
Bonus	3 561	3 546
Provision contrat génération	58	262
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt taux normal	5 039	5 232
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt taux long terme	2 092	1 869
Total actif d'impôt futur au taux normal de l'exercice (1)	1 613	1 802
Total actif d'impôt futur au taux Long Terme (2)	540	483
Situation nette	2 154	2 284

(1) Taux d'impôt :	32,02%	34,43%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	31,00%	33,33%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%
(2) Taux Long terme	25,83%	25,83%

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN

Affaires bénéficiaires	Résultat global	Résultat transféré
TOTAL	0	0

Affaires déficitaires	Résultat global	Résultat transféré
AMUNDI IT SERVICES	2 815	14
(Résultat comptable 2017 affecté par l'AG du 29/06/2018)		
TOTAL	2 815	14

Liste des filiales et des participations

[illegible][illegible]

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquant la dénomination et le siège social

(2) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au S.A. sont traitées sous ces règlements.

(4) Dans la mesure locale d'appréhension Capital en 31/12/2017

DETAIL DES CHARGES A PAYER en K€

Charges à payer	Montant
Autres Impôts et Taxes et versts ass.	1
Fourn. _FNP_PO	13 420
Perso - dettes prov. partic. salariés	860
Perso - autres charges à payer	632
Charges sur bonus provisionnés	1 224
Divers - charges à payer	1
Dettes provisions congés payés	1 696
Perso - dettes prov. sur bonus	2 353
Provisions JRS	48
Perso -prov. bonus différé	298
Charges prov. bonus différés	148
Ch. soc. sur prov./ salaires	781
Organic à payer	239
Part. à l'effort de construction	49
Autres charges à payer/organismes sociaux	287
Provision Contrib. Eco. Territoriale	572
Provision Taxe sur les salaires	149
Fournisseurs_FNP_PNB_TR	24 200
charges à payer : refacturation Plan d'attribution en Actions	144
TOTAL	47 103

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

AMUNDI IMMOBILIER
 Etats financiers en milliers d'euros au 31 Décembre 2018
DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR en K€

Page 29

Produits à recevoir	Montant
Org. soc./ Prdts à recevoir	11
Divers - prdts à recevoir	154
Clients_Produits non facturés_TR	22 711
Etat Credit d'Impot	19
Créance Groupe_intérêts courus	55
TOTAL	22 950

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

AMUNDI IMMOBILIER
Siège Social : 91-93 BD PASTEUR
75015 PARIS
RC5 PARIS 315429837



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 20 JUIN 2019

Le 20 juin 2019 à 16h00, les actionnaires de la Société AMUNDI IMMOBILIER se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, Immeuble Agoram, 91-93 boulevard Pasteur 75015 PARIS, sur convocation faite par le Président du Conseil d'Administration, suivant lettre adressée le 4 juin 2019 à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Dominique Carrel-Billiard, Président du Conseil d'Administration.

Les Sociétés AMUNDI et AMUNDI ASSET MANAGEMENT représentées par Monsieur Bernard De Wit, les deux plus forts actionnaires, présents et acceptants, sont appelés comme Scrutateurs.

Madame Agnès Wautier est désignée comme Secrétaire.

Le Cabinet PricewaterhouseCoopers représenté par Monsieur Laurent Tavernier, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau permet de constater, que les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 878 140 actions sur un total de 878 140 actions, et que, en conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président déclare la séance ouverte et rappelle que l'Assemblée a été convoquée avec l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'accomplissement de sa mission et sur les conventions visées par l'article L.225.38 du Code du Commerce ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation du rapport spécial établi par le Commissaire aux Comptes ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président dépose sur le bureau, à la disposition des actionnaires :

- Les statuts de la Société ;
- Les avis de convocation, à savoir :
 - o La copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires et aux représentants du Comité Social et Economique ;
 - o La copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes ;

- La feuille de présence de l'Assemblée à laquelle sont annexés les éventuels pouvoirs ou votes par correspondance ;
- Les rapports du Conseil d'Administration ;
- Les rapports du Commissaire aux Comptes ;
- Les comptes annuels de l'exercice ;
- Le texte des résolutions.

Puis le Président déclare que :

- les formules de procuration adressées aux actionnaires par la Société étaient accompagnées des documents et comportaient les mentions prévues par les articles R.225-76 et R.225-81 du Code de Commerce ;
- les documents et renseignements énumérés aux articles L.225-115 et R.225-83 du Code de commerce ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social, quinze jours avant la date de la réunion et maintenus sans interruption au même lieu.

L'Assemblée prend acte de cette déclaration.

Ensuite, le Président donne lecture des rapports du Conseil d'Administration, du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice écoulé et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce.

Puis le Président déclare se tenir à la disposition des membres de l'Assemblée pour répondre à toute observation ou question qu'ils jugeraient utile de présenter.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, constatant que le bénéfice net de l'exercice s'élève à 54 567 599,36 euros augmenté du report à nouveau de 15 301 163,05 euros, soit une somme distribuable de 69 868 762,41 euros, décide :

- de distribuer un dividende de 59,67 euros par action, soit au total 52 398 613,80 euros ;
- d'affecter le solde, soit 17 470 148,61 euros, en report à nouveau.

Les dividendes par action mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Revenu distribué éligible à l'abattement de 40 %*	Revenu distribué non éligible à l'abattement de 40 %*
2015	30,62 €	30,62 €	0
2016	47,43 €	47,43 €	0
2017	52,27 €	52,27 €	0

(*) (Article 158-3- 2 du CGI)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions relevant de l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt ou de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

De tout ce qui est dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau.

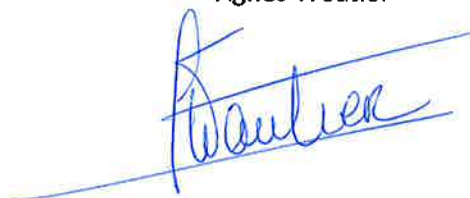
Le Président,
Dominique Carrel-Billiard



Les Scrutateurs,
Amundi Asset Management et Amundi
représentées par Bernard De Wit



Le Secrétaire,
Agnès Wautier





**COPIE CERTIFIEE CONFORME
A L'ORIGINAL**

par le Directeur Général
M. Jean-Marc Coly.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

A l'assemblée générale
Amundi Immobilier
90, boulevard Pasteur
75015 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Amundi Immobilier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 480 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les changements de méthode comptable exposés dans la note « Règle et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels relatifs aux nouveaux règlements ANC ou aux modifications de règlements ANC existants.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823 9 et R. 823 7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

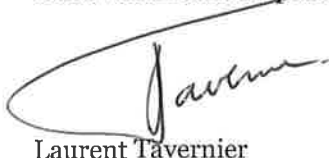
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 4 juin 2019

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Laurent Tavernier

AMUNDI IMMOBILIER

91 BOULEVARD PASTEUR 75015 PARIS

Etats financiers en milliers d'euros au

31 décembre 2018

Sommaire

BILAN	3
Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5
RESULTAT	7
Compte de résultat (en liste)	8
Compte de résultat (suite)	9
ANNEXE	10
Commentaires	11
Principes et méthodes comptables	12
Etat de l'actif immobilisé	16
Etat des amortissements	17
Etat des provisions	18
Etat des échéances des créances et des dettes	19
Charges et produits exceptionnels	20
Variation des capitaux propres	21
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	22
Effectif moyen	23
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	24
Situation fiscale différée et latente	25
Quote-part des résultats sur opérations faites en commun	26
Liste des filiales et participations	27
Charges à payer	28
Produits à recevoir	29

BILAN

BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amort.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	752	752	0	0
Fonds commercial	14 523	0	14 523	14 523
Autres immobilisations incorporelles	20	20	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	15 296	772	14 523	14 523
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	4	4	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	4	4	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	15 522	2 884	12 638	12 655
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	120 207	0	120 207	101 007
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	135 729	2 884	132 845	113 682
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	151 029	3 661	147 369	128 185
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	61	0	61	24
Clients et comptes rattachés	32 175	758	31 417	26 548
Autres créances	30 993	1 258	29 735	26 758
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	63 168	2 016	61 152	53 307
Valeurs mobilières de placement	1 185	8	1 177	1 196
dont actions propres:				
Disponibilités	810	0	810	710
TOTAL Disponibilités	1 995	8	1 987	1 906
Charges constatées d'avance	8	0	8	28
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	65 233	2 025	63 208	55 264
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (IV)	0		0	0
Ecart de conversion actif (V)	0		0	0
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	216 262	5 685	210 577	183 450

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel dont versé : 16 685	16 685	16 685
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	14 833	14 833
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	1 668	1 668
Réserves statutaires ou contractuelles	597	597
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	3 735	3 735
TOTAL Réserves	6 000	6 000
Report à nouveau	15 301	13 885
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	54 568	47 316
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	107 386	98 719
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	1 122	1 068
Provisions pour charges	2 137	1 904
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	3 259	2 972
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6	2 447
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières	6	2 447
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 461	33 996
Dettes fiscales et sociales	18 234	14 466
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	36 232	30 850
TOTAL Dettes d'exploitation	99 926	79 312
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	99 932	81 759
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	210 577	183 450

Résultat de l'exercice en centimes 54 567 599,36

Total du bilan 210 577 007,90

RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

COMPTE DE RESULTAT	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	172 670	0	172 670	158 460
Chiffres d'affaires nets	172 670	0	172 670	158 460
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			263	125
Autres produits			2	33
Total des produits d'exploitation (I)			172 934	158 618
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			70 616	63 482
Impôts, taxes et versements assimilés			2 698	2 554
Salaires et traitements			11 465	11 401
Charges sociales			5 528	5 879
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	0	0
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		46	1 014
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		438	796
Autres charges			16	423
Total des charges d'exploitation (II)			90 807	85 547
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			82 128	73 071
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	7
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			14	0
Produits financiers de participations			1 742	1 252
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			60	60
Reprises sur provisions et transferts de charges			15	192
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	1
Total des produits financiers (V)			1 818	1 505
Dotations financières aux amortissements et provisions			30	38
Intérêts et charges assimilées			83	121
Différences négatives de change			0	103
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	161
Total des charges financières (VI)			114	422
RÉSULTAT FINANCIER			1 704	1 082
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			83 817	74 161

COMPTE DE RESULTAT (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2	5
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
<i>Total des produits exceptionnels (VII)</i>	<i>2</i>	<i>5</i>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19	74
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2	36
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
<i>Total des charges exceptionnelles (VIII)</i>	<i>20</i>	<i>111</i>
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-18	-105
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1 318	1 363
Impôts sur les bénéfices (X)	27 913	25 376
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	174 754	160 135
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	120 186	112 819
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	54 568	47 316

ANNEXE

Commentaires

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'établissent à 107 386 milliers d'euros au 31 décembre 2018 contre 98 719 milliers d'euros au 31 décembre 2017

L'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2018 constatant que le bénéfice net de l'exercice s'élève à 47 316 milliers d'euros augmenté du report à nouveau de 13 885 milliers d'euros soit une somme distribuable de 61 202 milliers d'euros décide :

- de distribuer un dividende de 52,27 euros par action au titre de l'exercice 2017 soit 45 900 milliers d'euros,
- d'affecter en report à nouveau 15 301 milliers d'euros.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation et autres titres immobilisés ont été mouvementés pour l'essentiel par l'événement suivant :

- Liquidation d'Eliditus la 16 novembre 2018 détenue par Amundi Immobilier et Amundi AM.
- Acquisition à CPRAM de 7500 titres de la SNC La Financière Magellan pour 1€.

PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION ET INTERESSEMENT

Certaines sociétés du groupe se sont constituées en « Unité Economique et Sociale » (Amundi, Amundi AM, Amundi IT Services, Amundi Financa, Amundi TC, Amundi Immobilier, Amundi Intermédiation, Amundi Private Equity Funds, Etoile Gestion, Société Générale Gestion, BFT Investment Managers, CPRAM et Amundi Transition Energétique). Des accords relatifs à la participation des salariés et à l'intéressement ont été conclus dans ce cadre.

La participation des salariés aux fruits de l'expansion est constatée dans le compte de résultat de l'exercice au titre duquel le droit des salariés est né.

Au 31 décembre 2018, la participation constatée au titre de l'exercice 2018 s'élève à 794 milliers d'euros.

Une charge estimée correspondant à l'intéressement est constatée dans le compte de résultat au même titre que la participation.

Au 31 décembre 2018, l'intéressement constaté par la société représente un montant de 524 milliers d'euros.

Les salariés mis à disposition par Crédit Agricole SA bénéficient des accords signés dans le cadre de l'« UES » de cette entité. La charge à payer estimée de la participation et de l'intéressement attribués dans ce cadre a été enregistrée dans les comptes.

UTILISATION DU CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI (CICE)

La CICE obtenu en 2018 a eu pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité d'Amundi Immobilier à travers des efforts en matière de recrutement.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La mise en place d'une délégation de gestion financière interne au groupe Amundi sur la poche financière de l'OPCIMMO pour un montant de 4,6 M€ en 2018.

Le poste des transactions immobilières est supérieur à 18 M€. Cette hausse est justifiée par les imputations des acquisitions 2017 sur l'exercice 2018 pour 11M€.

Les cessions de 10 SAS PhotoFort pour environ 7.7M€.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS SUBSEQUENTS

Nous ne voyons pas d'éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

Règles et méthodes comptables

PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers de Amundi Immobilier sont établis dans le respect des principes comptables applicables en France conformément aux dispositions du règlement comptable ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 ainsi qu'aux règles définies par Crédit Agricole SA agissant en tant qu'Organe Central et chargé d'adapter les principes généraux aux spécificités du groupe Crédit Agricole.

La présentation des états financiers de Amundi Immobilier est conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 qui, à partir des exercices ouverts au 1er janvier 2015, regroupe à droit constant dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables relatif au Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE ET DE PRESENTATION DES COMPTES

Les changements de méthode comptable et de présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent concernent les points suivants :

Règlements	Date de publication par l'Etat français	Date de 1ere application : exercices ouverts à compter du	Impacts
Règlement ANC n°2017-01 relatif au PCG concernant le traitement comptable des opérations de fusion et assimilées.	30/12/2017	2018	L'application de ce nouveau règlement n'a pas eu d'impact sur le résultat et la situation nette de l'entité sur la période
Règlement 2018-01 relatif au changements de méthodes comptables, changements d'estimation et correction d'erreur	20/04/2018	2018	L'application de ce nouveau règlement n'a pas eu d'impact sur le résultat et la situation nette de l'entité sur la période

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le détail des autres provisions pour risques et charges figurant dans le tableau « provisions et dépréciations » se décompose comme suit :

- Provisions pour charges sociales sur actions 2015 -2016-2017 : 42 milliers d'euros
- Provisions pour congés de reclassement : 3 milliers d'euros

IMMOBILISATIONS

Amundi Immobilier applique le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 par rapport à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Elle applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles.

Conformément aux dispositions de ce texte, la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle des immobilisations.

Le règlement de l'ANC n° 2015-06 modifie la comptabilisation au bilan du mali technique de fusion ainsi que son suivi dans les comptes sociaux.

Le mali ne doit plus être comptabilisé globalement et systématiquement au poste « Fonds commercial » ; Il doit être comptabilisé au bilan selon les rubriques d'actifs auxquelles il est affecté en « Autres immobilisations corporelles, incorporelles, financières... ».

Le mali est amorti, déprécié, sorti du bilan selon les mêmes modalités que l'actif sous-jacent.

Il n'y a pas eu d'impact sur le bilan lié à l'application de ce règlement.

* IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Installations et agencements	Linéaire	5 ans
Matériel d'informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	5 ans

* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les logiciels sont amortis sur une durée de trois ans en linéaire. Ces logiciels font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 12 mois. Les logiciels créés font quant à eux l'objet d'un amortissement dérogatoire sur l'exercice.

Le fonds de commerce enregistré pour une valeur de 14 523 milliers d'euros, ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Au regard des résultats du test de dépréciation du fonds de commerce, il n'y a pas lieu de le déprécier.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont comptabilisés au coût historique, hors frais d'acquisition.

Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet individuellement de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure au coût historique

Afin de respecter les directives de la consolidation, les autres titres immobilisés ont été reclassés en Valeurs Mobilières de Placement.

L'information du tableau des filiales et participations concernant le chiffre d'affaires et le résultat de l'exercice en cours est fournie sous réserve de leur approbation par l'Assemblée générale ordinaire.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti.

Les moins-values éventuelles par rapport à la valeur probable de négociation, déterminée ligne à ligne, font l'objet d'une provision pour dépréciation.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

AVANTAGES AU PERSONNEL POSTERIEURS A L'EMPLOI – PLANS DE RETRAITE – REGIMES A COTISATIONS DEFINIES

Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés "employeurs".

Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Par conséquent, Amundi Immobilier n'a pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer pour l'exercice écoulé.

Le montant des cotisations au titre de ces régimes de retraite est enregistré en "frais de personnel".

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE, DE PRE-RETRAITE ET D'INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE – REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES

Amundi Immobilier applique la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

A ce titre, Amundi Immobilier provisionne ses engagements de retraite et avantages similaires relevant de la catégorie des régimes à prestations définies.

Le taux retenu pour le 31 décembre 2018 est de 1.38 % et l'engagement mesuré est de 2 883 milliers d'euros.

A l'intérieur du Groupe Amundi, Amundi a formalisé un contrat d'assurance « Indemnité Fin de Carrière » (IFC) avec PREDICA et des conventions de mandat entre Amundi AM et les filiales de l'UES ont été signées.

Depuis la mise en place du contrat, les différents versements effectués auprès de PREDICA, soit 794 milliers d'euros, ont été pris en résultat et sont venus en diminution de l'engagement mesuré.

Au 31 décembre 2018, les taux de sensibilité démontrent que :

- une variation de plus 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une baisse de l'engagement de 6,70 %,

- une variation de moins 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une hausse de l'engagement de 7,33 %.

IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre la contribution sociale de 3.3 %.

CHARGES ET PRODUITS

Les produits et charges de commissions sont comptabilisés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

Les intérêts ainsi que les commissions assimilées à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis.

Les commissions acquises rémunérant des services continus sont étalées sur la durée de vie de la prestation fournie.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle. La rémunération des dirigeants est connue de l'actionnaire unique.

INTEGRATION FISCALE

Amundi Immobilier est depuis le 1^{er} janvier 2010 dans le groupe fiscal Amundi.

Son résultat fiscal est de 80 M€. Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 28 M€ envers la société mère a été comptabilisée au bilan par contrepartie du résultat.

REGIME DE SOCIETE MERE

Amundi Immobilier est consolidé par Amundi et par Crédit Agricole SA.

COMPOSITION DU CAPITAL

La capital social au 31 décembre 2018 est constitué de 878 140 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 19 euros.

Au 31 décembre 2018, Amundi détient 878 139 actions, Amundi Asset Management 1 action.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale chez Amundi. En conséquence, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe des comptes consolidés du groupe Amundi .

IMMOBILISATIONS

Rubriques		Début d'exercice	Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		15 296	0	0
Terrains		0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	4	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0
TOTAL (III)		4	0	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		15 524	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		101 007	0	19 200
TOTAL (IV)		116 531	0	19 200
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		131 831	0	19 200

Rubriques		Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	15 296	0
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Inst, agencs, aménagts des constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Inst, agencs, aménagts divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	4	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		0	0	4	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	2	15 522	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	120 207	0
TOTAL (IV)		0	2	135 729	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	2	151 029	0

AMORTISSEMENTS

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		772	0	0	772
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages		0	0	0	0
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	4	0	0	4
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		4	0	0	4
TOTAL GENERAL (I + II + III)		777	0	0	777

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0

Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	1 068	200	147	1 122
Frais de développement	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	1 868	224	0	2 092
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	35	14	4	45
TOTAL (II)	2 972	438	151	3 259
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	2 869	29	14	2 884
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	841	29	112	758
Autres provisions pour dépréciations	1 249	17	1	1 267
TOTAL (III)	4 959	76	127	4 908
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7 930	514	277	8 167
Dont dotations et reprises d'exploitation		484	263	
Dont dotations et reprises financières		30	15	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

CREANCES ET DETTES

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		120 207	120 207	0
Autres immos financières		0	0	0
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		120 207	120 207	0
Clients douteux ou litigieux		758	758	0
Autres créances clients		31 417	31 417	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		17	17	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 793	1 793	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	19	19	0
Groupes et associés		28 928	28 928	0
Débiteurs divers		236	236	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		63 166	63 166	0
Charges constatées d'avance		8	8	0
TOTAL DES CREANCES		183 384	183 384	0
Prêts accordés en cours d'exercice		0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		6	6	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		45 461	45 461	0	0
Personnel et comptes rattachés		5 888	5 888	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3 295	3 295	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	8 126	8 126	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	925	925	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		27 978	27 978	0	0
Autres dettes		8 253	8 253	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0	0
TOTAL DES DETTES		99 932	99 932	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Erreurs sur opérations de bourses	19	0
VNC - Titres de participations	2	2
TOTAL	21	2

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	16 685						16 685
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	14 833						14 833
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	1 669						1 669
Réserves statutaires ou contractuelles	597						597
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	3 735						3 735
Report à nouveau	13 885				1 416		15 301
Résultat de l'exercice	47 316	54 568		45 900	-1 416		54 568
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	98 719	54 568	0	45 900	0	0	107 386

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	83 817	28 348	55 469
Résultat exceptionnel	-18	-6	-12
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	-1 318	-429	-889
TOTAL	82 481	27 913	54 568

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

EFFECTIF MOYEN

Effectifs	Personnel salarié	Effectif mis à la disposition de l'entreprise
Effectif global	115	1
TOTAL	115	1

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
CREDIT AGRICOLE SA 12 place des Etats-Unis 92 127 MONTRouGE Cedex SIREN : 784 608 416	Société Anonyme	8 599 311	69,93%
AMUNDI SA 91 Boulevard Pasteur 75015 PARIS SIREN : 314 222 902	Société Anonyme	504 261	100,00%

Les états consolidés des sociétés mères font partie intégrante de leur Document De Référence disponible :

- Pour Crédit Agricole sur le site internet :

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>

- Pour Amundi sur le site internet :

<http://legroupe.amundi.com>

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	0	0
Subventions d'investissement	0	0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif	0	0
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	0	0
Total passif d'impôt futur	0	0
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Participation des salariés	941	862
Autres négociations RH	0	96
Provisions pour retraites et obligations similaires	2 092	1 869
Autres risques et charges provisionnés	240	240
Charges à payer	239	226
Bonus	3 561	3 546
Provision contrat génération	58	262
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt taux normal	5 039	5 232
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt taux long terme	2 092	1 869
Total actif d'impôt futur au taux normal de l'exercice (1)	1 613	1 802
Total actif d'impôt futur au taux Long Terme (2)	540	483
Situation nette	2 154	2 284

(1) Taux d'impôt :	32,02%	34,43%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	31,00%	33,33%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%
(2) Taux Long terme	25,83%	25,83%

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN

Affaires bénéficiaires	Résultat global	Résultat transféré
TOTAL	0	0

Affaires déficitaires	Résultat global	Résultat transféré
AMUNDI IT SERVICES	2 815	14
(Résultat comptable 2017 affecté par l'AG du 29/06/2018)		
TOTAL	2 815	14

Liste des filiales et des participations

[illegible]

r) Dont la valeur d'immédiate incidence sur certains pourcentages (déterminée par la réglementation) du capital de la société adhésive s'est publiée.

(2) Pour chaque filiale et filiale avec laquelle la société a un lien de participation indiquer le dénominateur et le système social

[illegible]

(3) Les heures et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques

(a) Dans la monnaie locale d'opération. Capital au 31/12/2017

DETAIL DES CHARGES A PAYER en K€

Charges à payer	Montant
Autres Impôts et Taxes et versts ass.	1
Fourn. _FNP_PO	13 420
Perso - dettes prov. partic. salariés	860
Perso - autres charges à payer	632
Charges sur bonus provisionnés	1 224
Divers - charges à payer	1
Dettes provisions congés payés	1 696
Perso - dettes prov. sur bonus	2 353
Provisions JRS	48
Perso -prov. bonus différé	298
Charges prov. bonus différés	148
Ch. soc. sur prov./ salaires	781
Organic à payer	239
Part. à l'effort de construction	49
Autres charges à payer/organismes sociaux	287
Provision Contrib. Eco. Territoriale	572
Provision Taxe sur les salaires	149
Fournisseurs_FNP_PNB_TR	24 200
charges à payer : refacturation Plan d'attribution en Actions	144
TOTAL	47 103

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

AMUNDI IMMOBILIER
 Etats financiers en milliers d'euros au 31 Décembre 2018
DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR en K€

Page 29

Produits à recevoir	Montant
Org. soc./ Prdts à recevoir	11
Divers - prdts à recevoir	154
Clients_Produits non facturés_TR	22 711
Etat Credit d'Impot	19
Créance Groupe_intérêts courus	55
TOTAL	22 950

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.